



## Assemblée nationale

## Yawa Djigbodi Tsègan a reçu deux diplomates en début de semaine

La présidente de l'Assemblée nationale, Yawa Djigbodi Tsègan, a échangé lundi dernier avec deux ambassadeurs. Il s'agit de l'ambassadeur de Chine au Togo et celui d'Égypte en fin de mission.



PAGE 3

## REPORTAGES



Faculté des sciences de la santé de l'UL

## Le Dr Sodokin Adjovi Evenunye a soutenu avec brio sa thèse de doctorat

PAGE 11

## ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



Université de Lomé

## Les opportunités pour les étudiants togolais au cœur de la Semaine des études en Europe

L'Université de Lomé abrite, du 27 au 31 octobre 2020, la Semaine des études en Europe. Une cérémonie officielle a marqué, hier 27 octobre à l'auditorium de l'Université de Lomé, le lancement de la Semaine des études en Europe. Laquelle cérémonie a connu la présence des ...

PAGE 11

## Gestion des finances publiques

## Les députés formés sur le contrôle parlementaire

Les députés renforcent leurs capacités sur le contrôle parlementaire. Un atelier de formation a été ouvert mardi 27 octobre à Lomé sous le ...

PAGE 5



## Centrale solaire de Blitta

## Faure Gnassingbé constate l'état d'avancement des travaux

Le président de la République togolaise Faure Gnassingbé s'est rendu dimanche 25 octobre sur le site de construction de la centrale solaire photovoltaïque de Blitta, à environ 270 Km de Lomé. Le chef de l'Etat a constaté l'état d'avancement des travaux de cette centrale.

PAGE 5

## DERNIERES HEURES

## Deuil au Togo : à quand les obsèques de maître Yawovi Agboyibo ?

Le Togo notre pays a perdu plusieurs personnalités de premier plan au cours de cette année. Selon un internaute, c'est toute une génération d'acteurs politiques qui est en train de disparaître ainsi. Que ce soit au sein du pouvoir que de l'opposition, l'on pleure. 2020 est décidément une année noire. Alors que plusieurs de ces personnalités ont déjà été inhumées, l'on attend toujours les obsèques de maître Yawovi Agboyibo, président du Comité d'action pour le renouveau (CAR).

Le bélier noir comme on l'appelait affectueusement a tiré sa révérence en France le 30 mai 2020 à l'âge de 76 ans, des suites d'une courte maladie. Même s'il est resté politiquement actif jusqu'aux dernières heures de sa vie, il faut reconnaître que maître Yawovi Agboyibo était très affaibli par la maladie et l'âge ...

PAGE 3

## Finance inclusive

## Augmentation substantielle du nombre de bénéficiaires du FNFI

Le Fonds national de la finance inclusive (FNFI) continue d'attirer les populations. Le Fonds a enregistré le 23 octobre dernier 1 760 763 bénéficiaires pour 96,88 milliards FCFA. Ces chiffres montrent l'ampleur de cette initiative du gouvernement togolais qui vise à favoriser l'inclusion financière de la population.



PAGE 5

	<b>SOMMAIRE</b>	<p>Burkina Faso / Code électoral et Code de bonne conduite <b>Lequel privilégier en période électorale ?</b></p>  <p><b>P 6</b></p>	<p>Vernissage en ligne / Exposition photo virtuelle <b>« Kantopia », des millions de rêves éparpillés sur nos murs</b></p>  <p><b>P 9</b></p>	<p>Genre et climat <b>L'IFDD-OIF renforce les capacités de 200 femmes négociatrices</b></p>  <p><b>P 10</b></p>
-----------------------------------------------------------------------------------	-----------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## Promotion des bénéficiaires des produits FNFI

# Les témoignages de Dodji AHOUN, bénéficiaire Agriseef

**Dans ce nouveau numéro de "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", Togo Matin nous conduit dans la région des plateaux pour partager les témoignages de Monsieur Dodji AHOUN, bénéficiaire du Produit Accès des Agriculteurs aux Services Financiers (AGRISEF). Plusieurs années après l'obtention de ce crédit adapté au monde agricole, Dodji nous confie que ses activités maraîchères ont pris une autre tournure. Reportage...**

**A**takpamé, région des plateaux. Après une dizaine de minutes sur une piste bordée d'herbes géantes, dans le quartier Agbonou, nous arrivons sur une superficie cultivable de plus d'un hectare. Nous y rencontrons un groupe d'une dizaine de personnes acharnés à leurs activités quotidiennes. Dodji AHOUN, la trentaine, bénéficiaire du Produit AGRISEF est le propriétaire du champ.

"Je suis dans ma deuxième année où je bénéficie du Produit Accès des Agriculteurs aux Services Financiers (AGRISEF). De par le passé, j'étais obligé de travailler pour les autres car je n'avais pas assez de moyens pour pouvoir moi-même avoir une superficie et la mettre en valeur. Mais depuis que j'ai obtenu le crédit AGRISEF et comme vous le voyez vous-même, je suis maître de mon activité et je prends mon destin en main."

Les affirmations de notre interlocuteur confirment bien l'étendue de ses superficies cultivables où nous apercevons des cultures de légumes, de

tomate, de choux et de haricot verts...

"Depuis que j'ai eu accès au Produit AGRISEF, personnellement en termes de retombées, je note un impact positif dans l'amélioration de mes conditions de travail ainsi que de nos conditions de vie, ma famille et moi. De par le passé, je n'avais pas de moyens pour me prendre en charge. Maintenant, peu importe le problème auquel je fais face, qu'il soit sanitaire ou alimentaire, ou relatif à la scolarité de mes enfants, quand je n'ai pas encore vendu les légumes, je peux au moins vendre les tomates ou les choux pour faire face à toutes mes difficultés. Je remercie donc l'Etat ainsi que le FNFI qui mettent tout en œuvre pour rapprocher les services financiers des groupes les plus vulnérables".

Notre agriculteur expérimenté n'ignore pas que la chaîne de l'inclusion financière rime avec remboursement à temps du microcrédit. Et pour lui, pour peu qu'on

soit de bonne foi, et que l'on ait bien assimilé la formation en gestion de crédit, la question de remboursement ne devrait plus se poser.

"Personnellement, je me suis bien organisé et je n'éprouve pas de difficultés en ce qui concerne les remboursements de crédits. Je suis conscient que c'est un microcrédit et qu'il ne s'agit pas d'un don. Et les nombreuses campagnes d'information et de communication que font régulièrement le FNFI et les PSF partenaires contribuent à ce que nous remboursions dans les délais."

La finance pour tous, l'initiative a gagné déjà beaucoup de ménages et stimulé l'esprit d'entrepreneuriat dans plusieurs secteurs d'activités et les effets induits se mesurent positivement partout dans les cinq régions du pays. Les organisations paysannes, les chambres de métiers et les associations coopératives sont mises à contribution pour la



**Dodji AHOUN**

pérennisation des effets positifs. Avec les nouveaux produits autres que les crédits, le FNFI devrait augmenter le nombre de ses bénéficiaires. Avec les

chantiers de l'éducation financière et du mobile Banking, plusieurs autres bénéficiaires rejoindront le portefeuille du FNFI.

**KD**

**Ceci est un programme du Secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel**



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC  
Edité par DIRECT MEDIA RCCM  
N° TG\_LOM 2015 B 1045  
BP : 30117 Lomé - Togo  
Tél : (+228) 22 25 02 23 /  
90 15 39 77 / 97 87 12 42  
Facebook: togomatin  
E-mail : atogomatin@gmail.com  
Site web: www.togomatin.tg  
Tw: @togomatin1  
Mson de la Presse: Casier N° 53  
Siège  
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :  
Motchosso Kodolalkina

Secrétaire de rédaction :  
Rachidou Zakari

Responsable web:  
Carlos Amevor

Comité de rédaction:  
Françoise Dasilva  
Alexandre Wémima  
Edem Dadzie

Félix Tagba

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:  
Gloria Léma Yaglia

Service commercial:  
DIRECT AGENCE  
Tél: (+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:  
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin  
Tirage : (2000 exemplaires)

## DERNIERES HEURES

À l'instar du natif de Kouvè dans la préfecture de Yoto, le Togo a perdu plusieurs autres personnalités importantes. L'ancien Premier ministre Edem Kodjo, l'ancien directeur

du Protocole du général Gnassingbé Eyadéma et ancien ministre, Batiène Kpabré-Silly, le secrétaire général de la présidence de la République, Patrick Tèvi-Bénissan.

Le tout dernier en date est l'ancien président de l'Assemblée nationale, Fambaré Ouattara Natchaba. Toutes ces personnalités ont déjà reçu des hommages et sont déjà

inhumées. Mais depuis là, les Togolais attendent, au point même de l'oublier, les obsèques de l'ancien Premier ministre Yawovi Agboyibo. Rien ne filtre du côté de son parti ou de

la famille. Toutefois, ses partisans et les Togolais en général se demandent sans doute : à quand les obsèques du bélier noir ?

TM

## Assemblée nationale Yawa Djigbodi Tsègan a reçu deux diplomates en début de semaine

La présidente de l'Assemblée nationale, Yawa Djigbodi Tsègan, a échangé lundi dernier avec deux ambassadeurs. Il s'agit de l'ambassadeur de Chine au Togo et celui d'Égypte en fin de mission.



Yawa Djigbodi Tsègan (à droite) et Chao Weidong

À prime abord, la présidente de l'Assemblée nationale et l'ambassadeur de Chine au Togo, Chao Weidong ont eu des discussions portant sur les excellentes relations qui existent entre le Togo et la Chine, ainsi qu'entre les deux Parlements.

« Nos deux institutions ont déjà de très bonnes relations. Maintenant, nous

allons mettre en place un nouveau groupe d'amitié Togo-Chine », a indiqué le diplomate chinois à l'issue de son entretien avec Yawa Djigbodi Tsègan. En ce qui concerne les excellentes relations entre les deux institutions, il faut dire qu'elles ne sont plus à démontrer. La construction du majestueux siège de l'Assemblée nationale togolaise a été en grande

partie due à la coopération sino-togolaise. Les deux pays entretiennent aussi des relations sur plusieurs autres plans.

Lors de la rencontre avec Yawa Djigbodi Tsègan, il a été également question de la réalisation du Plan national de développement (PND) et de l'orientation que prendra l'apport de la Chine pour sa bonne



Yawa Djigbodi Tsègan (à droite) et Dr Hussein Hossam

exécution. Selon le diplomate, la Chine compte axer sa contribution sur les besoins sociaux.

En deuxième audience, madame Tsègan a eu des échanges avec l'ambassadeur d'Égypte au Togo, le Dr Hussein Hossam, qui est allé faire ses adieux à la présidente de l'Assemblée nationale. Ce fut l'occasion pour le diplomate égyptien de faire le bilan des deux dernières années de coopération qu'il a assurées entre son pays et le Togo.

Les échanges entre les deux personnalités ont porté sur les relations de coopération qui unissent les Parlements des deux pays, et la nécessité de les redynamiser avec la création d'un groupe

d'amitié parlementaire entre le Togo et l'Égypte.

La coopération entre le Togo et l'Égypte a été visible ces dernières années dans le domaine commercial, notamment à travers l'organisation de la Foire internationale de Togo 2000, mais aussi et surtout dans l'expertise agricole. Le Dr Hussein Hossam a cité par exemple la ferme agricole moderne égypto-togolaise d'Abatchang (150 hectares, située dans la région centrale).

Le Togo et l'Égypte ont ces dernières années renforcé leur coopération par la signature d'accords aériens, le projet de centre de formation aux métiers de l'aéronautique.

E. Dadzie

## Crises politiques au Togo

### Jean Kissi est-il encore nostalgique des périodes chaudes ?

Apparemment, certains politiciens togolais n'aiment pas quand tout est calme sur la scène politique nationale. C'est le cas de Jean Kissi, le secrétaire général du Comité d'action pour le renouveau (CAR) qui par ses propos donne l'impression de vouloir rapidement reprendre les hostilités.



Jean-Kissi

Dans une récente sortie médiatique, le secrétaire général

du CAR, (parti dont le président, maître Yawovi Agboyibor, est décédé

plus tôt au cours de cette année), semble apporter de l'eau au moulin de ceux qui contestent l'élection présidentielle du 22 février 2020, au Togo, et qui voudraient entraîner le nouveau gouvernement dirigé par Victoire Tomégah-Dogbé dans de nouvelles aventures incertaines.

« Personne ne peut dire aujourd'hui que la crise politique est derrière nous, pas même la chef du gouvernement », affirme

monsieur Kissi. Mais que veut-il insinuer par là au juste ? Il est vrai que les Togolais sont devenus des habitués des crises politiques. Les acteurs politiques en ont fait leur sport favori. Mais qu'est-ce que cela a apporté jusqu'ici aux Togolais ? Faudrait-il encore commencer à préparer le terrain pour une nouvelle crise politique à l'horizon 2022 ? Sûrement pas. Le chroniqueur Firmin Teko-Agbo conseille au chef de l'État d'empêcher les graines de cette nouvelle crise de germer en apaisant les tensions sociales.

Les acteurs politiques de l'opposition devraient de leur côté arrêter de vouloir instrumentaliser les ressentiments. Et puis, à quoi cela sert d'alimenter les débats sur une élection qui appartient résolument au passé ? Jean Kissi et ses collègues devraient réfléchir à de meilleures stratégies et à des contre-propositions de projets de société pour affronter le pouvoir avec réalisme, comme le conseille souvent Gerry Taama, le président du Nouvel engagement togolais (Net).

Edem D.

**PREMIER ORIGINAL**

**SIGNIFICATION D'ORDONNANCE DE SURSIS A L'EXECUTION**  
du jugement N° 2930/2016 du 11 Novembre 2016  
avec ASSIGNATION EN REFERE

L'an deux mille vingt et le Jeu. 15 Octobre  
à 10 heures 07 minutes

A la requête de sieurs **TEKOE Doté Christian** et **AMEWOU Kossi**, tous demeurant à Lomé, préfecture du Golfe lesquels élisent domicile en leur demeure respectif ;

J'ai, **M. Octave - Roger TOUSSAÏ**  
Huissier de Justice près la Cour d'Appel et le Tribunal de Première Instance de Lomé, demeurant et domicilié en ladite ville, 22 bis, rue du Centre commercial de l'Unité TOUSSAÏ (Sous-ville)

Signifié et en tête des présentes, laissé au sieur **DOGBEH A. Carlos**, Directeur de société, demeurant et domicilié à Lomé Bè Pa de Souza s/c de son Conseil, SCP AQUEREBURU, Société d'Avocats à Lomé, 777, Avenue Kléber Dadjo, où étant et parlant à le requis n'ayant pas de domicile ni d'achesse connus et son Conseil ayant refusé de recevoir copie de l'acte par affichage à la porte principale de l'audience de la Cour d'Appel de Lomé en attendant la décision de la Cour d'Appel

Copie de l'ordonnance sur requête N° 1661/2020 du 02 octobre 2020 par laquelle le Président de la Cour d'Appel de Lomé ordonne qu'il soit sursis à l'exécution du jugement N° 2930/2016 rendu le 11 Novembre 2016 par le Tribunal de Première Instance de Lomé en attendant la décision de la Cour d'Appel ;

La présente signification est faite à toutes fins que de droit ;

Et de suite, agissant à mêmes requête, demeure et élection de domicile que dessus, j'ai, Huissier susdit et soussigné, étant et parlant comme ci-dessus, **donné assignation au sieur DOGBEH A. Carlos**, Directeur de société, demeurant et domicilié à Lomé Bè Pa de Souza (sans autres renseignements)

A comparaitre le **VENDREDI VINGT (20) NOVEMBRE 2020 à Neuf (9) heures** et jours suivants, s'il y a lieu, à l'audience et par-devant Monsieur le Président de la Cour d'Appel de Lomé, siégeant en **matière des référés**, au Palais du Renouveau de ladite Ville ;

**POUR :**

Attendu que par jugement N° 2930/2016 du 11 Novembre 2016, le Tribunal de Première Instance de Lomé a, à tort :

- dit et jugé que la parcelle de terrain sise à Lomé, **Aflao Sagbado au lieu-dit Yoké-Kopégan**, ayant la forme d'un trapèze, limitée au Nord par les lots n° 1010 et 1010 bis, au Sud, à l'Est et Ouest par des rues de 14 m, est la propriété pleine et entière du sieur **DOGBEH A. Carlos** pour l'avoir acquise par voie d'achat ;
- confirmé son droit de propriété sur ladite parcelle ;

.../2

①

**SECOND ORIGINAL**

**ACTE D'APPEL**

L'an deux mille vingt et le Mardi 29 Septembre  
à 09 heures 35 minutes

A la requête de Messieurs **TEKOE Doté Christian** et **AMEWOU Kossi**, tous demeurant et domiciliés à Lomé, préfecture du golfe ;

Ayant pour Conseil, **Maître Jean-Marie ADENKA**, Avocat à la Cour à Lomé, Cabinet sis au 703, rue de France, (quartier Doulassamé); BP 8351 Lomé -Togo ; Tél 22 22 22 01 ;

J'ai, **M. Octave - Roger TOUSSAÏ**  
Huissier de Justice près la Cour d'Appel et le Tribunal de Première Instance de Lomé, demeurant et domicilié en ladite ville, 22 bis, rue du Centre commercial de l'Unité TOUSSAÏ (Sous-ville)

Signifié et déclaré au sieur **DOGBEH A. Carlos**, Directeur de société, demeurant et domicilié à Lomé Bè Pa de Souza s/c de son Conseil, SCP AQUEREBURU, Société d'Avocats à Lomé, 777, Avenue Kléber Dadjo, où étant et parlant à le requis n'ayant pas de domicile connu et son Conseil ayant refusé de recevoir copie de l'acte par affichage à la porte principale de l'audience de la Cour d'Appel de Lomé en attendant la décision de la Cour d'Appel

Que mes requérants sont appelants comme de fait par la présente, ils interjetent formellement appel du **Jugement N° 2930/2016** rendu le **11 novembre 2016** par le Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé et ce, pour les torts et griefs que lui cause ledit jugement, lesquels seront déduits en temps et lieu devant la Cour d'Appel de Lomé ;

A ce qu'il ne l'ignore;

Et pour voir statuer sur le mérite dudit appel, j'ai, Huissier susdit et soussigné, à mêmes requête, demeure et élection de domicile que ci-dessus, **donné assignation**, au sieur **DOGBEH A. Carlos**, demeurant et domicilié à Lomé, à qui parlant comme ci-dessus ;

A **COMPARAITRE** le **JEUDI CINQ (5) NOVEMBRE 2020 à NEUF (9) Heures** et jours suivants, s'il y a lieu, à l'audience de la mise en état, statuant en matière civile par-devant la Cour d'Appel de Lomé, séant au Palais du Renouveau de ladite ville ;

**POUR :**

L'objet de l'appel est de demander à la Cour, tant pour les motifs exposés devant le premier Juge que pour ceux à exposer ultérieurement devant elle, de reformer le jugement entrepris et d'adjudger aux appelants, le bénéfice de leurs demandes, fins et conclusions.

.../2

③

2

- ordonné la démolition des constructions érigées sur le terrain litigieux par les requérants à leurs frais et ordonné leur expulsion ;
- condamné ces derniers à payer au requis la somme de cinq millions (5 000 000) F CFA en réparation du trouble de jouissance ; (Pièce n° 1)

Que ce jugement assorti de l'exécution provisoire portant grief aux intérêts des requérants, ceux-ci en ont interjeté appel par acte en date du 29 septembre 2020 (Pièce n° 2);

Qu'en outre, son exécution par la démolition des ouvrages des requérants et le paiement de la somme de cinq millions (5 000 000) F CFA au requis étant de nature à créer une situation irréversible dans l'hypothèse de sa reformation certaine, d'actions en reconstruction des ouvrages démolis et en répétition de l'indu, les requérants ont sollicité et obtenu de la juridiction présidentielle le sursis à exécution de cette décision par ordonnance N° 1661/2020 du 2 octobre 2020 (Pièce n°3) ;

Qu'en application des autres dispositions de ladite ordonnance, il convient d'attirer le nommé **DOGBEH A. Carlos** par-devant le Président de la Cour d'Appel aux fins de confirmation pure et simple du sursis de manière contradictoire en attendant l'arrêt de la Cour d'Appel.

**PAR CES MOTIFS**  
Il est demandé au Juge des référés de :

Au principal, renvoyer les parties à mieux se pourvoir ainsi qu'elles aviseront ;

Mais dès à présent, vu l'urgence ;

(Compte tenu des motifs qui précèdent, ceux contenus dans la requête ayant donné lieu à l'ordonnance susvisée et ceux à exposer ultérieurement devant le juge des référés),

- Confirmer purement et simplement l'ordonnance sur requête N°1661/2020 du 02 Octobre 2020 portant sursis à l'exécution du jugement N° 2930/2016 rendu le 11 Novembre 2016 par le Tribunal de Première Instance de Lomé.

**Sous Toutes Réserves**

Et pour qu'il ne l'ignore, je lui ai, étant et parlant comme ci-dessus, remis et laissé, copies tant de l'ordonnance sur requête N°1661/2020 du 02/10/2020 du Président de la Cour d'Appel susvisée que du présent exploit dont le coût est de 3.000,00 FCFA, enregistrement et timbres compris ;

**COÛT**

Original .....	450
Copie .....	114
Timbres .....	3000
Enregistrement .....	5000
Répertoire .....	15
Rédaction .....	1000
Frappe/Papeterie .....	1000
Déplacement .....	
Vacation .....	

**L'HUISSIER,**

②

2

**PAR CES MOTIFS**

**En la Forme :** Recevoir les requérants, appelants pour avoir interjeté appel du jugement sus énoncé dans les forme et délai de la loi ;

**Au Fond :**

Voir mettre à néant ledit jugement et décharger les appelants des dispositions et condamnations prononcées contre eux par cette décision ;

**Statuant à nouveau et faisant ce que le premier Juge aurait dû faire :**

Voir adjudger aux appelants, l'entier bénéfice des conclusions exposées devant le premier Juge et celles qu'ils entendent déposer devant la Cour d'Appel de céans ;

S'entendre l'intimé, déclarer non recevable, en tout cas mal fondée en ses demandes, fins et conclusions ;

S'entendre en outre, condamner aux entiers dépens tant de Première Instance que d'Appel ;

**SOUS TOUTES RESERVES**

Et pour qu'il ne l'ignore, je lui ai, étant et parlant comme ci-dessus, laissé et remis copie du présent exploit dont le coût est de 3.000,00 FCFA, enregistrement et timbres compris.

**COÛT**

Original .....	450
Copie .....	114
Timbres .....	3.000
Enregistrement .....	5.000
Répertoire .....	15
Rédaction .....	1.000
Vacation .....	
Déplacement .....	

**L'HUISSIER,**

④

**Centrale solaire de Blitta****Faure Gnassingbé constate l'état d'avancement des travaux**

Le président de la République togolaise Faure Gnassingbé s'est rendu dimanche 25 octobre sur le site de construction de la centrale solaire photovoltaïque de Blitta, à environ 270 Km de Lomé. Le chef de l'Etat a constaté l'état d'avancement des travaux de cette centrale.

Les travaux de construction de la centrale solaire de Blitta ont été lancés il y a 8 mois par le président de la République. La visite de terrain a permis à Faure Gnassingbé de constater le niveau d'avancement des travaux de cette centrale. La centrale baptisée Mohamed Bin Zayed, du nom du prince et ministre de la Défense d'Abou Dabi est dotée d'une capacité

financé à hauteur de 25% par le Fonds d'Abou Dhabi pour le développement. Pour sa part, la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) appuie le projet avec environ 7 milliards FCFA. La mise en place, l'exploitation et la maintenance de la centrale est assurée par AMEA Togo Solar, une filiale locale d'Amea Power. La centrale est construite en deux phases, une première de 30 Mwc et une seconde

de 20 Mwc. Sa construction a entraîné la création de plusieurs emplois directs et indirects dans la localité.

Il s'agit de la plus grande centrale solaire d'Afrique de l'ouest. Cette centrale va contribuer à améliorer le taux d'électrification du pays en le faisant passer de 45% en 2018 à 60% en 2022. A travers la construction



La délégation présidentielle et les ouvriers sur le chantier

de 50 Mwc. Sa construction s'inscrit dans la politique nationale d'électrification du Togo. D'un montant estimé à 35 millions \$, le projet est

de 20 Mwc. La centrale solaire photovoltaïque de Blitta permettra de fournir de l'énergie électrique à 600.000 foyers et à 700

de cette infrastructure, le gouvernement togolais entend aussi améliorer les conditions de vie des populations.

Félix T.

**Gestion des finances publiques****Les députés formés sur le contrôle parlementaire**

Les députés renforcent leurs capacités sur le contrôle parlementaire. Un atelier de formation a été ouvert mardi 27 octobre à Lomé sous le thème : « le contrôle parlementaire comme outil de la gouvernance démocratique ». Cet atelier de formation s'inscrit dans le cadre du Projet d'appui à la gouvernance économique (Page), cofinancé par la Banque mondiale et l'Union européenne.

L'atelier de renforcement des capacités des députés se tient du 27 au 29 octobre. Il permettra de montrer aux participants les outils de contrôle de l'action gouvernementale, notamment la gestion des finances publiques. Ils vont examiner les procédures d'exécution de la loi de finances. Les capacités des députés seront renforcées dans tous les éléments qui

interviennent dans le contrôle de la gestion des finances publiques.

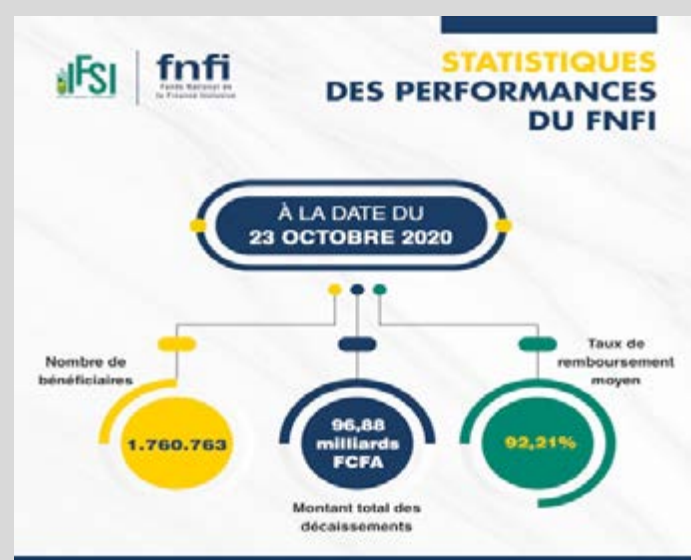
Le projet de loi de règlement et ses annexes seront aussi étudiés au cours de cette rencontre.

« Le contrôle parlementaire est très important dans la gestion des finances publiques en général, en termes d'amélioration de la transparence et de la

redevabilité des gouvernants par rapport aux actions publiques. Pour pouvoir mettre en œuvre les actions publiques qui permettent d'avoir un impact important sur les populations, il faut qu'il y ait du contrôle », a déclaré la représentante résidente de la Banque mondiale au Togo, Mme Hawa Wagué. Elle a ajouté que le renforcement des capacités des députés pour faire le contrôle va augmenter la redevabilité des gouvernants, notamment ceux de l'administration publique. L'initiative permettra d'augmenter la transparence dans la gestion des finances publiques en améliorant toute la chaîne des dépenses publiques. Plusieurs modules seront présentés aux

**Finance inclusive****Augmentation substantielle du nombre de bénéficiaires du FNFI**

Le Fonds national de la finance inclusive (FNFI) continue d'attirer les populations. Le Fonds a enregistré le 23 octobre dernier 1 760 763 bénéficiaires pour 96,88 milliards FCFA. Ces chiffres montrent l'ampleur de cette initiative du gouvernement togolais qui vise à favoriser l'inclusion financière de la population.



« Le gouvernement togolais poursuit avec célérité et efficacité la mise en place des crédits du Fonds national de la finance inclusive. A la date du 23 octobre 2020, un total de 1 760 763 bénéficiaires a été enregistré pour 96,88 milliards FCFA. Et le taux de remboursement reste largement au-dessus de la moyenne » a indiqué le FNFI. Le Fonds a été mis en place pour renforcer l'inclusion financière. Sa mission est d'offrir des services inclusifs aux citoyens exclus du système financier classique et moins englobant.

Le FNFI facilite l'accès au micro crédit, afin d'aider les populations à sortir de la pauvreté. Différents produits sont mis en place sur toute l'étendue du territoire. Parmi eux, figurent les produits comme Apsef (Accès des pauvres aux services financiers), Agrisef (Accès des agriculteurs aux services financiers), Ajsef (Accès des jeunes aux services financiers). Le dernier produit lancé en début de cette année s'appelle « Nkodédé ». Il est destiné aux bénéficiaires des premiers produits du Fonds en fin de cycle. Ces derniers peuvent bénéficier jusqu'à 5 millions FCFA de financement pour leurs activités. Le FNFI compte au total 10 différents produits.

F.T.



Photo de famille des participants

participants au cours de cette rencontre, notamment le contrôle parlementaire, les procédures d'exécution du budget de l'Etat, la lecture et l'analyse du projet de loi de règlement. « Le contrôle parlementaire apparaît comme la pierre angulaire de la bonne gouvernance des finances publiques. Il constitue par-

delà, une composante constitutionnelle essentielle et un puissant outil d'adhésion du citoyen à l'impôt. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre les dispositions de l'article 81 alinéa 2 de la Constitution togolaise », a précisé le 3e vice-président de l'Assemblée nationale, André Johnson.

Félix Tagba

## Burkina Faso / Code électoral et Code de bonne conduite

## Lequel privilégier en période électorale ?

De nombreux États d'Afrique noire francophone se sont dotés ces dernières années d'un code de bonne conduite aux élections à l'approche d'un scrutin. Le dernier en date est celui du Burkina Faso qui vient de faire signer par différents acteurs impliqués dans les prochaines élections dans le pays, un pacte de bonne conduite sous l'égide du Conseil supérieur de la communication pour une campagne et des élections apaisées. Si, l'on peut assimiler cet « pacte » à une convention qui n'engage que les parties signataires, la vraie interrogation réside dans la force obligatoire d'un tel pacte par rapport aux dispositions du code électoral lui-même, dont il est issu.

En signant ce pacte de bonne conduite lundi 26 octobre 2020 dernier, candidats, responsables de médias, responsables d'organisations de la société, activistes s'engagent pour une campagne et des élections apaisées, comme le rappelle Mathias Tankoano, président du Conseil supérieur de la communication, « les candidats s'engagent à soigner et à éviter tout propos haineux, stigmatisant et divisant. Ils s'engagent à recourir, en cas de besoin, aux organes légaux de gestion des conflits. Ils

s'engagent à sensibiliser leurs militants à avoir un langage apaisant et rassembleur. » L'objectif final de ce pacte est d'éviter que le discours politique électoral ne vienne mettre en péril la cohésion sociale. La signature a eu lieu en présence du chef du gouvernement et des représentants des partenaires techniques et financiers impliqués dans l'organisation des élections du 22 novembre prochain.

Véritable paradoxe qui s'impose de plus en plus dans les législations électorales des

Etats ces derniers temps, les codes de bonne conduite aux élections surgissent en période électorale, période charnière de la vie politique nationale, et ne sont que momentanément mis en œuvre et contrôlés. D'ailleurs, et c'est ce qui rend l'analyse pertinente, c'est que malgré l'absence du caractère contraignant de ces codes, qui ne sont donc pas substituables aux codes électoraux, ils sont de plus en plus utilisés par les Etats et tendent parfois à faire corps avec le code électoral. On prend pour exemple, les codes de bonne conduite



Code de bonne conduite au Burkina Faso

aux élections entre autres du Cameroun en 2011, de la Côte-d'Ivoire en 2010, de la Guinée en 2011, du Mali adopté en 2007, du Niger en 2011, etc...

En somme, plusieurs pays ont adopté cette forme de réglementation « consensuelle » de la vie électorale, ce qui prouve bien l'existence de réelles difficultés à encadrer la politique par le droit à travers un constitutionnalisme rigide. Malheureusement, vouloir

contourner la rigidité du code électoral contient des risques que même le législateur ne saurait éviter car, en cas de non-respect des dispositions du pacte, aucun mécanisme de sanctions ne saurait être déclenché. Ce qui, du reste, enlève toute utilité à ces pactes de bonne conduite qui font appel juste aux principes moraux de bonne conduite et de responsabilité des signataires devant la Nation.

Alexandre Wémima

## Mali / Transition

## Le Conseil national de transition a du plomb dans l'aile

Un mois après l'installation de Bah N'Daw comme président de la transition et la formation d'un gouvernement, l'organe législatif n'a pas encore été mis en place.

C'est à un jeu d'équilibriste que s'apparente la formation du Comité national de transition (CNT). Un mois après la nomination de Bah N'Daw comme président de la transition, puis la formation du gouvernement de Moctar Ouane, l'organe législatif à mettre en place jusqu'aux prochaines élections fait l'objet d'après discussions entre une multitude d'acteurs.

D'abord, il y a le Comité national pour le salut du peuple (CNSP) qui a renversé Ibrahim Boubacar Keïta, le 18 août. La junte souhaite garder la main sur la transition. Il y a ensuite le Mouvement du 5 juin (M5), qui avait pendant plusieurs mois manifesté pour réclamer le départ de l'ancien président et qui a dénoncé le fait d'avoir été tenu à l'écart de la gestion de la transition. Il a également annoncé vouloir diriger le comité et occuper le quart des 121 sièges prévus.

Il y a enfin la vingtaine d'organisations qui doivent le composer, comme le mentionne la charte de la transition. Parmi elles : les partis politiques, les organisations de la société civile, les centrales syndicales, les représentations de Maliens établis à l'étranger, les mouvements signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation, les confessions



La junte militaire au Mali

religieuses, les autorités traditionnelles et coutumières, etc. En plus du nombre pléthorique de parties prenantes et de leurs positions divergentes, d'autres difficultés expliquent le retard pris dans la formation du CNT. « Les autorités veulent éviter de se retrouver avec un conseil composé uniquement de Bamakois. Il doit être inclusif. L'autre défi est de former un comité qui ne soit pas contesté car cela pourrait entraîner une autre crise », estime pour sa part Housseini Amion Guindo, ancien ministre et président de la Convergence pour le développement du Mali (Codem).

T.M. et Jeune Afrique

## Côte d'Ivoire / Présidentielle

## A 72 heures de l'élection, seuls 40% des électeurs ont retiré leur carte

La Côte d'Ivoire vote ce samedi 31 octobre pour le premier tour de la présidentielle. Près de 7,5 millions de citoyennes et citoyens ivoiriens sont appelés à glisser leur bulletin dans l'urne. Ils avaient jusqu'à dimanche dernier pour retirer leurs cartes d'électeur. Mais moins de la moitié des électeurs inscrits se sont déplacés pour la récupérer. Une mobilisation faible qui pourrait s'expliquer par l'appel à la désobéissance civile et au boycott actif lancé par l'opposition.

Avec plus de 900 000 nouveaux électeurs inscrits sur les listes électorales, l'engouement populaire pour le scrutin présidentiel de cette année paraissait acquis. Mais le taux de retrait des cartes de seulement 41% semble indiquer l'inverse.

La Commission électorale indépendante a annoncé le lundi 26 octobre dans l'après-midi qu'ils ne sont que trois millions d'inscrits à avoir effectivement récupéré le précieux sésame au terme de la période de distribution des cartes.

La CEI avait effectivement constaté un ralentissement de remise des fameuses cartes. Un ralentissement qu'elle impute aux actes de désobéissance civile des militants de l'opposition, qui contestent toujours la légitimité de ce scrutin.

Pour Issiaka Sangaré, le secrétaire général du FPI du candidat Pascal Affi N'Guessan, ce faible taux de retrait montre que le mot d'ordre de l'opposition est respecté. Il estime même que la Commission électorale a gonflé son chiffre. La coalition d'opposition s'est réunie hier et le porte-parole a d'ailleurs appelé à étendre



Une carte d'électeur en Côte d'Ivoire

la désobéissance civile à l'ensemble du territoire.

Il reste difficile d'estimer dans quelle mesure la participation au scrutin pourrait s'en trouver affectée. Mais la CEI rappelle que les cartes attendront les électeurs dans leur bureau de vote le jour

J, et que le nombre de 22 000 bureaux de vote reste inchangé contrairement à ce qu'avait annoncé le président Alassane Ouattara dans une interview à l'hebdomadaire français Le Journal du Dimanche.

T.M. et Rfi.fr



Vous êtes un annonceur, un privé, une agence conseil en communication ou un homme d'affaires ? Vous avez besoin d'une communication dans le journal Togo Matin ?

Contactez notre équipe exclusive  
**DIRECT AGENCE**  
 Rue 132, Angle 139 Abao-Gakli Djidjole  
 (+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

## OFFRE D'EMPLOI

Un restaurant de spécialités africaine et européenne, situé dans la zone d'Agoè-Cacavelli Lomé, recherche dans le cadre de ses activités les ressources humaines suivantes:

- Un (01) gérant homme ou femme
- Un (01) barman/ barmaid
- Un (01) pizzaiolo
- Un (01) agent d'entretien
- Des cuisiniers
- Des serveurs/ses

### »»» **Gérant et /ou Maître d'hôtel**

#### Description

Homme ou femme de terrain, il a pour charge de réserver un accueil chaleureux dans les règles de la profession. Il doit avoir une écoute active, une parfaite maîtrise de la carte afin de pouvoir guider les clients dans leur choix pour leur assurer bien-être et satisfaction. Il assure l'organisation et la coordination du service. Il supervise l'entretien et l'utilisation des espaces et des matériels de travail. Il contrôle la préparation de l'ensemble des tables et des matériels de service.

#### Missions

- Accueillir les clients à leur arrivée au restaurant.
- Les installer avec tact à la table qui leur convient.
- Les conseiller en détail sur le choix des plats et des vins.
- Recevoir leurs commandes en leur suggérant les spécialités.
- S'assurer de la satisfaction du service à chaque table.
- Organiser le service pour en garantir l'excellence.
- Assister et organiser les différents corps aux tâches délicates.
- Prévenir et régler les éventuels conflits

#### Profil

- Personnalité affirmée avec du tact.
- Meneur d'hommes ayant l'œil à tout.
- Coordinateur et chef d'orchestre en salle
- Polyvalent pour aider au service.
- Intermédiaire avec la direction.
- Avoir une bonne élocution en français, l'Anglais et les langues locales est un atout

### »»» **Chef cuisinier**

#### Description

Meneur d'hommes (et de femmes), vous coordonnez le travail de l'équipe cuisine (poste chaud et froid). Tout en plaçant la sécurité alimentaire et le respect des normes d'hygiène au premier rang de vos priorités, vous supervisez la bonne application des techniques de fabrication et des règles de présentation des produits. Vous êtes ainsi responsable du processus de production des plats.

Bon gestionnaire, vous maîtrisez le déroulement du processus : prévision – commande – réception – stockage – conservation.

#### Missions

- Gérer et organiser l'ensemble du processus de production culinaire.
- Maîtriser parfaitement la cuisine africaine et européenne
- Participer à l'élaboration des menus.
- Préparer et réaliser des plats (chaud et froid).
- Fournir de l'entrée au dessert.
- Assurer la présentation pour le service.
- Respecter strictement les règles d'hygiène et de sécurité alimentaire.
- Gestion des stocks.
- Contrôler réception des denrées
- Encadrer une brigade de cuisiniers.
- Veiller à la conception de nouveaux plats.
- Participer à la construction budgétaire du service.
- Garantir la qualité des prestations, le respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Fédérer et motiver vos équipes autour d'objectifs définis et les accompagner dans leur développement.
- Fidéliser et développer la clientèle grâce à sa prestation

#### Profil

- Méthodique et organisé.
- Condition physique excellente.
- Soutien de la cadence du service et habilité à travailler sous stress.
- Créativité dans les réalisations culinaires.
- Allier rapidité et exécution parfaite.
- Savoir se faire assister par un ou des commis.
- Talent culinaire confirmé.
- Meneur d'hommes, pouvant encadrer jusque 20 personnes.
- Organisateur et gestionnaire.
- Formateur et recruteur pour la construction d'une équipe.
- Créativité et curiosité.

Les postulants sont invités à déposer leurs dossiers composés de CV et lettre de motivation, au siège du journal **TOGOMATIN** sis à Cacavelli, 04, rue satellite, 3eme maison avant groupe Cafper  
Tel : **90.15.39.77** ou au **97871242** ou par WhatsApp au **91.36.23.66** au plus tard le 05 novembre 2020

## OFFRE D'EMPLOI

### »»» **Barman/Barmaid**

#### Description

Les aptitudes du barman (ou de la barmaid) doivent être en adéquation avec les valeurs de notre établissement. Vous êtes responsable du bon développement du point de vente, êtes force de proposition et créatif.

#### Missions

- Accueil des clients.
- Préparation et service de boissons.
- Gestion de l'approvisionnement et du stock.
- Déborder d'imagination dans la création de cocktails.
- Tenir la caisse.
- Gérer le nettoyage des machines et autres.
- Veiller à l'entretien et à la maintenance du matériel.

#### Profil

- Etre relationnelle.
- Savoir mettre de l'ambiance et créer une atmosphère conviviale.
- Être souriant, être bienveillant et discret.
- Etre rapide et habile dans le service des boissons.
- Etre apte à mémoriser des recettes complexes de cocktails.
- Avoir une bonne condition physique et psychologique.
- Etre capable de prévenir et gérer les conflits.
- Faire preuve de diplomatie et d'autorité.
- La connaissance de l'anglais et les langues locales est un atout.

### »»» **Commis de cuisine**

Nous recrutons un(e) Commis de cuisine pour rejoindre l'équipe dynamique de notre cuisine dirigée par le Chef de Cuisine.

#### Missions

- Préparer les garnitures.
- Aider à la mise en place.
- Réceptionner et ranger les provisions.
- Laver les salades, éplucher et couper les légumes.
- Participer à la cuisson de viande et d'assaisonnement
- Aider à la préparation de plats chauds et froids.
- Assurer et maintenir la propreté de son poste, conformément aux procédures d'hygiène et aux normes HACCP.

### »»» **Serveurs/serveuses**

#### Description

Nous recherchons des serveurs (ses) en salle sociables et amicaux pour compléter notre équipe. Le dynamisme et le sens du contact sont des qualités essentielles pour mener à bien cette mission.

#### Missions

- Accueillir les clients et les installer.
- Présenter le menu et prendre la commande.
- Aller chercher les plats en cuisine et les servir.
- Offrir les boissons puis débarrasser.
- Présenter l'addition et encaisser.
- Assister les autres corps si besoin
- Veiller au respect des règles d'hygiène

#### Profil

- Créer une relation avec les clients
- Avoir la capacité de travailler dans environnement au rythme dynamique
- Etre capable de travailler en équipe.
- Contrôler des règles et techniques du service.
- Maîtriser parfaitement l'art du relationnel.
- Maîtriser obligatoirement le français; l'anglais ou une autre langue locale est un atout

### »»» **Un pizzaiolo**

#### Missions

- Cuire les pizzas et autres snacks
- Elaborer et améliorer la carte
- Veiller au choix des ingrédients
- Assister les autres corps si besoin

#### Profil


- Avoir une bonne présentation et une tenue compatible à l'accueil de la clientèle
- Etre disposé à apprendre et à respecter les règles d'hygiène
- Etre flexible aux horaires souvent décalés
- Maîtriser les techniques d'accueil et de vente au comptoir
- Etre réactif et créatif dans l'exécution de ses tâches

### »»» **Agent d'entretien (h/f)**

- Assurer le nettoyage quotidien de l'ensemble de la structure y compris le linge
- Etre dynamique et être flexible aux horaires d'urgence

Les postulants sont invités à déposer leurs dossiers composés de CV et lettre de motivation, au siège du journal **TOGOMATIN** sis à Cacavelli, 04, rue satellite, 3eme maison avant groupe Cafper  
Tel : **90.15.39.77** ou au **97871242** ou par WhatsApp au **91.36.23.66** au plus tard le 05 novembre 2020

COPIE



**SIGNIFICATION D'UN ACTE DE PARTAGE**  
DATE DU VINGT-CINQ (25) MAI 2017.

L'an deux mil vingt (2020)  
Et le mardi vingt (20) octobre à 16 heures 49 minutes :

A la requête de Monsieur AKPO Koffi, demeurant et domicilié à Lomé, Tél : 90 91 63 83/98 09 69 47 :

Agissant en vertu de l'ordonnance n2804/2020 rendue le seize (16) octobre 2020 par le Président du Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé qui a, entre autres dispositions, autorisé le requérant à faire procéder à l'insertion valant signification conformément à l'article 58 du code de procédure civile :

Noms, Me Essadjolo KPATCHA  
Magistrat de Justice près le Cour d'Appel  
et le Tribunal de 1<sup>ère</sup> Instance de 1<sup>ère</sup> Classe  
de Lomé y demeurant 55, Rue KPOGUEDE  
à 100 m prolongement côté Sud-Est de  
l'Immeuble ECONOF, sur le Bd Jean Paul II  
près des Rails.  
Togo

Avons signifié en tête des présentes laissé à :


- Monsieur MISSEWOU Komlan, demeurant et domicilié à Lomé, Tél : 90 30 38 45, où étant et parlant à : *par affichage à la porte principale de l'auditoire du Tribunal de 1<sup>ère</sup> Instance de Lomé et par insertion dans le journal TOGO MATIN en vertu de l'ordonnance no 2804/2020 susvisée et 6, conformément à l'article 58 du code de procédure civile.*
- Monsieur MISSEWOU Koami, demeurant et domicilié à Lomé, où étant et parlant à : *par affichage à la porte principale de l'auditoire du Tribunal de 1<sup>ère</sup> Instance de Lomé et par insertion dans le journal TOGO MATIN en vertu de l'ordonnance no 2804/2020 susvisée et 6, conformément à l'article 58 du code de procédure civile.*
- Dame MISSEWOU Lébé, demeurant et domiciliée à Lomé, Tél : 91 91 40 41, où étant et parlant à : *par affichage à la porte principale de l'auditoire du Tribunal de 1<sup>ère</sup> Instance de Lomé et par insertion dans le journal TOGO MATIN en vertu de l'ordonnance no 2804/2020 susvisée et 6, conformément à l'article 58 du code de procédure civile.*

Copie certifiée conforme d'un acte de partage daté du vingt-cinq (25) mai 2017, dressé par Sieur SEKLE Kossi, Expert Topographe près les Cours et Tribunaux du Togo et régulièrement visé par Monsieur le Vice-Président du Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé.

Cette signification est faite à toutes fins utiles que de droit.

SOUS TOUTES RESERVES  
ET POUR QU'ILS N'EN IGNORENT

Nous leur avons, étant et parlant comme ci-dessus, remis et laissé à chacun séparément copie légalisée de l'acte de partage susvisé ainsi qu'une copie du présent exploit dont le coût est de 30.000 F CFA/destinataire.




C.T.E.F  
Cabinet de Topographie et Expertise Foncière  
12, Rue du Cerfer  
BP : 61390T4 : 22 26 92 14  
Lomé-Togo

**ACTE DE PARTAGE**

Nous SEKLE Kossi opérateur topographe agréé expert près des cours et tribunaux du Togo demeurant et domicilié à Lomé ayant été saisi par les héritiers AKPO représenté par AKPO Koffi pour procéder au partage de leur terrain sis à Togblé-kopé lieu dit ALINKA dans la préfecture du Golfe - Lomé. Après étude des dossiers il ressort que le dit immeuble doit être partagé entre les sieurs AKPO Anoumou, AKPO Anani, AKPO Messanvi et AKPO Soamédé.

Pour AKPO Anoumou il s'agit des lots N°45- 46- 47- 48- 50-55et77  
Pour AKPO Anani lots N° 56-65Bis-65-66 - 66Bis-68 - 71 et 72  
Pour AKPO Messanvi lots N°49-51-52-53-54-61-78- et 70  
Pour AKPO Soamédé lots N°63-64-67-69-72-73- et 75

Géomètre exécutant lots N° 57-58-59-60  
Suivant le contrat de rémunération signé en date du 11 MAI 2017  
L'Expert lots N° 62 et 76  
Ci-jointe le plan de partage à l'échelle 1/2000




Centre Amiral Fozas K. RYGM

**ONT Signés**





AKPO Anoumou *[Signature]*  
AKPO Anani *[Signature]*  
AKPO Soamédé *[Signature]*  
MISSEWOU Koami *[Signature]*  
AKPO Messanvi *[Signature]*  
MISSEWOU Komlan *[Signature]*  
C.N.I. n° 0684-554-0664  
du 04-04-2013/04

LEGALISATION  
VU PAR NOUS  
KADANGA Tchallim  
PRESIDENT DU TRIBUNAL DE 1ERE INSTANCE DE LOME  
POUR LA LEGALISATION MATERIELLE DE LA SIGNATURE  
LE 25/05/2017



LE MANDATAIRE  
C.N.I. n° 0664-204-2064  
AKPO Koffi 12-10-2017

L'EXPERT  
*[Signature]*

**PUB**




#CQFS

Avez-vous des interrogations sur les formalités au Cadastre ?  
L'OTR est à votre écoute. L'OTR met à votre disposition un bureau dédié pour le traitement de vos plaintes. En 48h seulement, vous recevrez une suite à votre plainte. Vous pouvez aussi envoyer vos requêtes sur la plateforme numérique dédiée via : [www.otr.tg](http://www.otr.tg) ou [www.dadc.gouv.tg](http://www.dadc.gouv.tg)





Office Togolais des Recettes - OTR



Film documentaire / Et le rêve est noir

## Afrique Mon Afrique, une louange panafricaine

Le titre « Afrique mon Afrique » est porté par de belles voix du Togo, du Bénin et du Cameroun. Il s'agit notamment des Togolais Kaporal Wisdom, Fofa Skarfo, Peewii et Wapondi ; la Béninoise Kouady Fagbémi ; et la Camerounaise Queen Eteme. Sorti le 22 octobre dernier, le clip officiel dudit morceau révèle l'Afrique dans toute son authenticité.

Le titre « Afrique mon Afrique » est la bande originale du documentaire « #Et le rêve est Noir », production de « Pensées noires magazine » ([www.penseesnoires.com](http://www.penseesnoires.com)). Aussi, le morceau « Afrique mon Afrique » est-il une louange panafricaine.

Qu'est-ce qui fait la fierté de l'Afrique ? Ce continent de pauvreté, telle est l'image qu'on a longtemps étiquetée au continent noir. La presse internationale ne parle que rarement de ses forêts magnifiques,

de sa savane dense et splendide, ou encore de ses matières premières qui sont la base solide de tout développement dans le monde.

Bien que le mal réside sur le continent africain, l'Afrique doit être fière de ses atouts naturels, de sa diversité culturelle et le pouvoir de ses ancêtres. L'Afrique ne se définit pas par l'immigration clandestine, la pauvreté, de la guerre tribale, ou tous les maux qu'on aime lui coller.

C'est le message phare de la composition du titre « Afrique mon Afrique », la bande originale du



Extrait du clip Afrique mon Afrique

film documentaire « Et le rêve est noir » à venir. « L'Afrique appartient

aux Africains, et il est juste tant que chacun en prenne conscience »,

peut-on écouter dans ce titre, un mêlé des langues africaines, du français et de l'anglais.

Réalisé par Fawaz Magazi, le clip du titre « Afrique mon Afrique » est un bel assemblage de tout ce qui peut caractériser l'Afrique. La nature ensoleillée, le pagne africain (kenté), les colliers africains qui ornent le cou ou le poignet de quelques artistes, les masques et des statuettes rendent le clip attrayant et en phase avec la vision véhiculée. Justement, la danse avec le feu dans ce clip vidéo nous fait penser à la culture au pays Bassar (au nord du Togo).

« Pensées noires magazine » met en lumière les réalisations de la communauté Africaine et Afro.

**Nadia Edodji**

Vernissage en ligne / Exposition photo virtuelle

## « Kantopia », des millions de rêves éparpillés sur nos murs

Depuis la pandémie à coronavirus, les artistes se rapprochent de plus en plus du virtuel pour faire avancer leurs différents projets. Dans cette lignée, le photographe togolais Senyo Hodin a organisé en ligne, le 24 octobre dernier, le vernissage de son exposition photo dénommée « Kantopia ». L'exposition photo « Kantopia », ce sont ces écrits sur les murs dans nos rues qui échapperaient toutefois à notre attention.



L'affiche de l'expo photo Kantopia

L'artiste est cette âme si sensible à tout ce qu'il voit, à tout ce qu'il touche, et aussi à tout ce qui vient à son esprit. Dans nos ruelles, nos yeux balayent sans doute ces écrits sur des murs. Qu'expriment-ils ? Ces expressions peuvent parler à certains comme ne rien dire à d'autres.

L'artiste photographe Senyo Hodin perçoit d'une autre manière ces écrits sur les murs; du moins il en est fasciné d'où son envie d'y consacrer son temps et son énergie. Pour lui, « témoin du temps et de la vie, les murs sont comme les pages d'un livre qu'est le monde ». De

Lomé à Paris en passant par Rabat, Senyo Hodin a travaillé sur le médium du mur.

D'après Hodin, « Kantopia » est une association de deux mots. « Kantata » qui veut dire en langue togolaise Ewé « théâtre » et « Utopie » de Thomas Moore, une tentative de repenser le réel dans une fiction idéale. « Associer ces deux mots me permet avec la photographie de mettre en scène l'utopie féconde du monde d'aujourd'hui pour réinventer l'avenir », explique-t-il.

L'exposition photographique « Kantopia » de Senyo Hodin s'articule en trois parties, notamment « le

mur des lamentations », « le dépotoir des rêves » et « la performance vidéo Kantopia ».

Dans la catégorie « Le mur des lamentations », on retrouve des photos qui expriment une révolte, une réclamation ou encore un désir. « Le dépotoir des rêves », ce sont des photos qui traduisent un idéal ou encore une certaine passion. Quant à la « Performance vidéo Kantopia », Senyo fredonne une mélodie dans une agitation expressive, dont lui seul a le secret. Remplie des messages poignants, cette mélodie fait à la fois voyager et réfléchir. « Chaque être de vie est connecté aux autres êtres de vie par le biais de l'énergie infinie », peut-on écouter.

Cette exposition a été en vernissage en ligne sur [www.kantata.live](http://www.kantata.live), l'alternative de création et de diffusion virtuelle de l'art vivant togolais. Par ailleurs, le projet « Kantopia » du photographe Senyo Hodin a bénéficié de l'appui financier du Fonds africain pour la culture (ACF).

**Nadia E.**

### LIRE

« Toute personne est une histoire sacrée » de Jean Vanier. Ed Plon. 1994 Pp 130-131

« ...La fécondité humaine est en vue d'une personne, d'un sujet qui est appelé aussi à la communion. La fécondité jaillit de la communion et est en vue de la communion. C'est ainsi que, pour certains, la fécondité, c'est-à-dire la communication de la vie, fait peur. C'est moins exigeant de produire un objet qu'on peut mettre de côté quand on ne veut plus, que d'être responsable, père, mère d'un enfant pour toute une vie. En devenant responsable, on devient plus humain ; on grandit en maturité ; on s'ouvre aux autres. Cependant l'œuvre d'art, comme toute œuvre humaine, peut favoriser la communion ou la brisure de la communion. De ce point de vue, elle participe à la fécondité. Il y a des tableaux, des icônes, des formes de musique, des pièces de théâtre, des chants et des poèmes qui éveillent le cœur de la communion. Ils ont été créés à

partir d'une expérience de communion et orientent vers elle. De même, l'ameublement d'une maison peuvent favoriser ou non l'intimité et le bien-être humain. L'adolescent vit le risque de la recherche. L'adulte vit le risque de l'amour et de la fécondité. Souvent, celui dont il est responsable le conduit là où il ne voulait pas aller. N'est-ce pas le cas de tant de parents qui ont été ouverts et modifiés par leurs enfants ?

La maturité humaine est la capacité d'exercer l'autorité et d'assumer une responsabilité et d'assumer une responsabilité envers des personnes. L'adolescent cherche à mettre des racines. L'adulte a mis des racines dans une terre précise ; il peut ainsi porter des fruits. Il devient responsable d'autrui : responsable de sa femme ou de son mari, responsable de ses enfants, responsable de ses amis et compagnons de travail, responsable de ceux qu'il a aidés, en qui il a éveillé la vie. Et la responsabilité implique l'exercice de l'autorité.

## Genre et climat

## L'IFDD-OIF renforce les capacités de 200 femmes négociatrices

**L'Institut de la francophonie pour le développement durable (IFDD-OIF) organise du 26 octobre au 5 novembre 2020 une formation à l'endroit de 200 femmes négociatrices des pays francophones en développement. La formation vise à constituer dans chaque pays, un bassin de femmes prêtes à intégrer les délégations en charge des négociations climatiques, à défendre leurs positions, à négocier et à contribuer au développement de politiques en matière de changements climatiques dans leurs pays.**

« Être une femme dans les négociations climatiques, est un vrai défi », reconnaît Lovakanto Ravelomanana, participante de Madagascar, représentant l'Océan indien à cette formation. Selon Jean-Pierre N'doutoum, directeur de l'IFDD, depuis quelques années, il est reproché à l'institution de ne pas accorder assez d'opportunités à des femmes pour participer aux négociations climatiques en tant que négociatrices, négociatrices en chef ou négociatrices en chef adjointes.

Catherine Stewart, sous-ministre adjointe des Affaires internationales à Environnement et Changement climatique Canada et négociatrice en chef du Canada en matière de changements climatiques, nous apprend que « jusqu'ici, très peu de femmes sont aux premières loges dans les négociations ». À la Cop 25 par exemple en 2019 en Espagne, il y avait plus de 200 hommes contre moins de 100 femmes à ce niveau des négociations climatiques. Cette situation a poussé l'IFDD à initier un programme destiné aux femmes.

Depuis 2018, l'Institut s'emploie au renforcement des capacités d'une vingtaine de femmes par année en matière de négociation sur le climat. L'augmentation significative du nombre de femmes qui seront formées en 2020, par le biais de la formation à distance, témoigne de la détermination ferme de l'IFDD et de l'OIF d'assurer aux femmes un positionnement prioritaire au sein de l'organisation.

« L'initiative met les femmes au cœur des processus internationaux des négociations climatiques », précise Jean-Marc Berthon, directeur de cabinet de la secrétaire générale de la Francophonie. Selon le collaborateur de Louise Mushikiwabo, cela s'inscrit parfaitement dans l'initiative « femmes

et climat » mise en place par l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), sous l'impulsion de sa secrétaire générale, afin de faire de l'égalité des genres une réalité.

Pour Catherine Stewart, « la pandémie du coronavirus nous rappelle à quel point la santé humaine est étroitement liée à l'environnement et aux changements climatiques. Nous devons garder le cap vers la mise en œuvre de l'Accord de Paris et augmenter notre ambition ». Les solutions par les femmes, l'accroissement du nombre de femmes dans les délégations des négociations climatiques, permettront certainement d'atteindre les objectifs.

#### Les participantes adhèrent à l'initiative et comptent en tirer profit

Les participantes connectées de plusieurs coins du monde en développement, adhèrent pleinement à l'initiative. « Je tiens à remercier les organisateurs pour cette formation. Elle nous permettra de renforcer nos capacités, les techniques de négociation, les sujets souvent abordés et défendre les positions de nos pays », a déclaré Sandy Ardo, participante du Liban et représentante du Moyen-Orient.

Angèle Ebeleke, participante de la République démocratique du Congo (RDC) et représentante de l'Afrique centrale, est dans la même logique. « J'aimerais remercier l'IFDD et le gouvernement canadien pour cette formation. Nous apprécions le temps que les formateurs vont nous accorder durant cette formation. Nous aurons la possibilité de nous familiariser avec plusieurs outils comme le plan d'action genre ». Sa collègue de l'Asie-Pacifique, Stéphanie Iatika, participante du Vanuatu cible un certain nombre de compétences qu'elle

compte acquérir au profit de son pays et de sa région de provenance. « Finance climat, transparence, adaptation, pertes et préjudices sont les thèmes qui me tiennent vraiment à cœur. Ils sont conformes aux intérêts de mon pays », a-t-elle affirmé.

Au niveau de l'Afrique de l'Est, l'on compte aussi bien profiter de cette opportunité. « La précédente formation a été bénéfique à celles parmi nous qui ont été à la Cop. La question des négociations climatiques est énormément dense et intense. Cette formation nous aidera pour élaborer des positions justes et utiles pour nos pays », témoigne Nathalie Umutesi Mutalika, représentante de cette zone et participante du Rwanda.

L'Afrique du Nord est aussi bien représentée par la Marocaine Smahan Khouribache. Elle affirme : « J'ai eu la chance de prendre part à des activités organisées par l'IFDD. J'espère qu'à la fin des travaux, nous pourrions développer nos capacités sur les outils de négociation, avoir des connaissances sur le nouveau cadre de négociation etc... ».

Lovakanto Ravelomanana, participante de Madagascar, représentant l'Océan indien, déjà cité plus haut, ajoute : « les pays de l'Océan indien sont frappés durement par les changements climatiques et pour nous, cette formation est une vraie opportunité de renforcer nos capacités, notamment sur l'article 6 de l'Accord de Paris ».

Au niveau des Caraïbes, l'on est très enthousiaste.

« J'applaudis des deux mains cette initiative. Je porte un intérêt particulier sur la thématique liée à la finance climatique », déclare Ninon Angrand, représentante de cette zone et participante de Haïti. Enfin, il faut préciser que plusieurs pays d'Afrique de l'ouest dont le



Un groupe de négociateurs à la Cop 24, avec très peu de femmes

Togo prennent part à cette formation.

La Béninoise Prisca Jimaja est la représentante de la sous-région. Prenant la parole au nom de ses collègues, elle a reconnu : « cette nouvelle formation nous permettra de renforcer les acquis de la première. Grâce à la formation de 2019, j'ai pu prendre une part active aux travaux de la Cop 25 ».

#### Les femmes doivent oser, prendre leurs responsabilités

Le programme d'action de Beijing met l'égalité entre hommes et femmes au centre de ses préoccupations. Cela fait 25 ans qu'il a été élaboré, mais, les objectifs sont loin d'être atteints. Cela est certainement dû à certains obstacles d'ordre socio-culturels et à l'insuffisance de l'implication des Etats. Mais, que font les femmes elles-mêmes ? Catherine Stewart les exhorte à oser. Lors des négociations climatiques, les femmes doivent prendre une part active aux travaux et surtout, prendre la parole quand la situation l'exige. Leurs propositions peuvent peut-être faire la différence dans une impasse.

Mais, pour arriver à ce niveau, elles doivent se doter de compétences pointues. Pour participer aux négociations climatiques, il faut comprendre les enjeux, maîtriser les textes en vigueur, connaître les organes spécialisés et leurs rôles, connaître les positions de son pays ou de son continent et savoir comment les challenger avec les intérêts des autres

parties du monde.

Ainsi, au cours de la présente formation, elles seront outillées sur plusieurs thématiques : les activités en soutien aux négociatrices et négociateurs francophones et déroulement de la formation, changements climatiques et processus de la CCNUCC, diplomatie climatique et acteurs des négociations internationales sur le climat, les outils et techniques d'aide à la négociation, les techniques de rédaction des textes et communication du négociateur avisé, cas pratiques et expériences de négociations internationales sur le climat, l'urgence d'agir pour le climat et évolution de l'agenda international de prise de décision. Les autres thématiques sur lesquelles les participantes seront formées sont : les priorités d'actualité des négociations, l'atténuation dans le cadre de l'Accord de Paris, les technologies sous l'Accord de Paris et la CCNUCC, l'introduction sur les mécanismes de coopération sous l'Accord de Paris, la finance climat dans les négociations internationales sur le climat, les négociations des modalités de mise en œuvre des mécanismes fondés sur le marché de l'article 6 de l'Accord de Paris, les nouveaux enjeux géopolitiques de la transition énergétique de l'Afrique etc...

Les formations sont données par des experts expérimentés et rompus à la tâche.

## Université de Lomé

## Les opportunités pour les étudiants togolais au cœur de la Semaine des études en Europe

L'Université de Lomé abrite, du 27 au 31 octobre 2020, la Semaine des études en Europe. Une cérémonie officielle a marqué, hier 27 octobre à l'auditorium de l'Université de Lomé, le lancement de la Semaine des études en Europe. Laquelle cérémonie a connu la présence des étudiants, des enseignants de l'Université de Lomé et des représentants de la Délégation de l'Union européenne au Togo. Elle a été présidée par le professeur Majesté Ihou Wateba, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, en présence de son collègue, le professeur Dodzi Kokoroko, président de l'Université de Lomé - ministre des Enseignements primaire, secondaire, technique et de l'Artisanat.

L'organisation de la Semaine des études en Europe à l'Université de Lomé (UL) est la résultante des trois accords signés en 2020 par l'UL avec trois universités en Europe dont deux en Allemagne et une en Espagne. Les cinq jours de la Semaine des études en Europe sont destinés à des séances d'information et d'échange avec les étudiants togolais, sur les opportunités d'études en Europe. Erasmus+, une initiative de l'Union européenne faisant partie des opportunités d'études en Europe, a été au centre de la cérémonie officielle d'ouverture de lancement de la Semaine des études en Europe.

Le programme European Action Scheme for the Mobility of University Students (Erasmus), généralement, est une initiative de l'Union européenne. C'est un programme d'échange d'étudiants et d'enseignants entre les universités, les grandes écoles européennes et des établissements

d'enseignement à travers le monde entier. Les volets éducation, études et formation ont été ajoutés au programme et élargis aux pays africains dont le Togo est désormais partenaire et bénéficiaire.

D'après le professeur Majesté Ihou Wateba, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, « Le but de ces échanges sur des études en Europe, c'est de permettre aux étudiants d'aller à l'étranger, notamment en Europe pour accroître leur connaissance, accroître leur capacité à pouvoir mieux servir leur pays plus tard. Nous avons aujourd'hui près de 3 000 étudiants togolais qui étudient en France. Ce programme nous permet de contrôler le flux des étudiants qui s'en vont et savoir exactement ce qu'ils sont en train d'apprendre en faisant ces voyages d'études ».

L'Université de Lomé pourra faire bénéficier à ses étudiants, de bourses d'études et stages en Europe et avoir une coopération



Le présidium du lancement de la Semaine des études en Europe

interuniversitaire. Ce partenariat a déjà bénéficié à des étudiants de l'Université de Lomé, dont Lam Panamlé. L'étudiante a fait un témoignage lors de la cérémonie d'ouverture officielle qui a marqué la 2e journée consacrée à Erasmus+.

« J'ai bénéficié de la bourse Erasmus+. Tout a commencé par une convocation de nous qui avons validé tous les crédits (Unités d'enseignement) pour la Licence. Nous avons été soumis à un test et après nous avons soumis notre candidature. Après étude de dossier nous avons été quatre à être retenus. Deux d'entre nous devaient aller en Pologne puis un autre et moi sommes allés en Allemagne », a expliqué Lam Panamlé, étudiante au département d'allemand à l'Université de Lomé, bénéficiaire de la bourse Erasmus+.

« Nous avons bénéficié

d'une bourse de cinq mois. La bourse a consisté à nous donner des cours pour avoir un certain niveau de langue et des cours du semestre proprement dits. En raison de la pandémie, nous n'avons fait qu'une semaine de cours en présentiel. Le reste a été des cours en ligne. A la fin nous avons pu valider le minimum de validation exigée », a témoigné Lam Panamlé, revenue de l'Allemagne.

La bourse nous a également permis, a-t-elle poursuivi, de « côtoyer des étudiants venus des autres continents et d'avoir des perspectives de projets de développement pour nos pays respectifs. J'encourage les étudiants à bien travailler parce que ce sont les meilleurs qu'on sélectionne ».

Sur les 30 dernières années, Erasmus+ a permis à 13 millions de personnes d'étudier, d'enseigner et de travailler en Europe, avec 1000 étudiants africains par

an bénéficiaires de la bourse d'études. « Je remercie les hommes et les femmes qui ont su mobiliser leur réseau pour ces partenariats qui défient l'humanité », a déclaré le professeur Dodzi Kokoroko, président de l'Université de Lomé et ministre des Enseignements primaire, secondaire, technique et de l'Artisanat.

La cérémonie d'ouverture a pris fin sur la pose des 3 étoiles symbolisant les trois accords signés par l'Université et les 3 universités d'Europe. Les étoiles ont été apposées sur le mur du Carrefour de l'Europe sis à la terrasse de l'auditorium de l'Université de Lomé. Les quatre journées suivantes seront consacrées aux activités culturelles et à la découverte des opportunités d'études en France et en Allemagne notamment.

Attipoe Edem Kodjo

## Faculté des sciences de la santé de l'UL

## Le Dr Sodokin Adjovi Evenunye a soutenu avec brio sa thèse de doctorat

Le jeudi 22 octobre 2020 est une date mémorable dans la vie du Dr Sodokin Adjovi Evenunye. C'est le jour où la nouvelle docteure en médecine a soutenu sa thèse de doctorat avec mention honorable.

Intitulé, « Aspects histopathologiques des tumeurs rénales dans le secteur privé au Togo », la thèse avait pour objectif de décrire les aspects épidémiologiques et histopathologiques des tumeurs rénales dans le secteur privé au Togo. Il s'est agi d'une étude rétrospective, descriptive portant sur 71 cas de tumeurs rénales diagnostiquées histologiquement du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2019 dans le laboratoire d'anatomie et cytologie pathologiques de la clinique Autel d'Elie de Lomé. Les paramètres étudiés étaient la fréquence, l'âge, le sexe et le type histologique.

« Par ce travail, nous

avons voulu apporter une contribution à l'étude épidémiologique et anatomopathologique de la pathologie rénale à travers le laboratoire d'anatomie et cytologie pathologiques dans le secteur privé, le cas de la clinique Autel d'Elie de Lomé et faire une mise à jour des données préexistantes. Les tumeurs rénales sont fréquentes au Togo avec une légère prédominance masculine. Elles surviennent à tout âge. Sur le plan histologique les lésions sont dominées par les carcinomes à cellules rénales papillaires chez l'adulte et le néphroblastome chez l'enfant. Les tumeurs rénales dans le secteur privé qui ont été régulièrement

diagnostiquées ces 05 dernières années, constituent ainsi un véritable problème de santé publique », a déclaré Sodokin Adjovi Venunye dans la conclusion de thèse. « Nous souhaitons vivement que d'autres études soient menées dans le service d'urologie et dans le service d'oncopédiatrie pour d'une part, évaluer les aspects cliniques de la pathologie rénale au Togo et d'autre part, afin de faire la corrélation anatomo-clinique de ces affections », a-t-elle recommandé.

La nouvelle docteure a salué l'assistance du président du jury, le docteur Jean-Pierre Komlan Gnassingbé,



Photo de famille avec les membres du jury

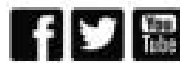
professeur titulaire de chirurgie pédiatrique à la Faculté des sciences de la santé de l'université de Lomé, chef service de chirurgie pédiatrique du Centre hospitalier universitaire Sylvanus Olympio, coordonnateur du D.E.S de chirurgie

pédiatrique à la Faculté des sciences de la santé de l'université de Lomé, ancien interne des hôpitaux. Elle a manifesté aussi sa reconnaissance aux autres membres du jury et à tous ses maîtres et soutiens.

La rédaction



Bénéficiez d'une **réduction de 40% sur la TPU** pouvant aller jusqu'à quatre ans selon votre affiliation à une structure d'accompagnement vers la formalisation telles que les CGA, DOSI, ANADEB.



Office Togolais des Recettes - OTR



**L'OTR** est désormais disponible sur «**WhatsApp**» pour vos questions, observations et commentaires liés à la fiscalité et à la douane via le numéro  
**(+228) 90 99 41 01**



Office Togolais des Recettes - OTR